

Mon rappel au Règlement concerne une résolution adoptée cet après-midi par le Comité permanent des finances:

Qu'un sous-comité de cinq membres soit constitué pour mener une enquête et tenir des audiences au début de 1990 sur la question des dépenses gouvernementales et des mesures visant à en contrôler la croissance.

J'estime que le Comité permanent des finances a outrepassé son mandat et je demande respectueusement à la présidence de nous donner des instructions à ce sujet.

DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

M. le Président: Je me sens obligé de traiter de la question. Le député a soulevé une objection intéressante. Il veut savoir si le sous-comité que le comité a constitué aujourd'hui s'apprête à étudier une question qui ne relève pas de la compétence du comité.

C'est intéressant, mais je dois réitérer ce que j'ai dit par le passé: le comité est responsable de ses propres affaires et c'est à lui que le député devrait s'adresser. Si le comité renvoie la question à la Chambre, c'est différent, mais pour l'instant, l'affaire est entre ses mains.

Je remercie le député de son intervention.

[Français]

Des voix: Bravo!

M. le Président: Conformément à l'ordre adopté plus tôt aujourd'hui, je vais maintenant donner la parole au très honorable secrétaire d'État aux Affaires extérieures (M. Clark).

AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

LE PANAMA

DÉCLARATION DU MINISTRE

Le très hon. Joe Clark (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Au début de l'après-midi, monsieur le Président, tous les députés ont reconnu qu'il fallait fournir aux représentants des trois partis l'occasion de dire ce qu'ils pensent des événements survenus au Panama.

Déclaration de ministres

J'ai l'honneur de lire une déclaration ministérielle, ce qui est quelque peu inhabituel. Je prie mes honorables collègues de m'excuser de ne pas leur en avoir communiqué à l'avance un exemplaire, mais ils comprendront sûrement que, dans les circonstances, cela m'a été impossible.

J'ai pensé procéder en trois étapes: tout d'abord, faire rapport de ce que nous savons sur la situation au Panama; ensuite, examiner la série d'événements qui ont abouti à la décision qu'ont prise hier soir les Américains; enfin, formuler quelques observations au sujet de Panama. Cela comprend la possibilité d'instaurer un régime démocratique stable au Panama, un pays et une région qui, d'une façon peut-être moins dramatique que l'Europe de l'Est, nous fournit un exemple remarquable de démocratie et de courage économique. Il importe que les parlementaires de la Chambre et les pays comme le Canada aident Panama à assumer la place qui lui revient dans cette démarche tout à fait légitime.

Tout d'abord, j'aborde la question de la situation au Panama telle que nous la connaissons. La Chambre sait peut-être qu'il y a, à l'heure actuelle, 131 Canadiens d'inscrits comme résidents au Panama. Certains jouissent d'une double nationalité. Nous avons communiqué ou tenté de communiquer avec chacun d'eux par téléphone, soit par l'entremise de notre consul honoraire dans la ville de Panama ou encore par notre ambassade installée au Costa Rica. Aux dernières nouvelles, autant que nous ayons pu le constater, tous les Canadiens sont sains et saufs. Aucun d'entre eux n'est en péril.

Un agent de notre ambassade à Costa Rica se rendra au Panama dès que les conditions le permettront. Les combats sont moins intenses dans la ville de Panama, bien que certains s'y livrent maintenant au pillage. C'est peut-être la conséquence inéluctable du chaos actuel. Les forces fidèles au général Noriega se sont maintenant répandues dans la campagne. Noriega lui-même n'a pas été capturé.

S'il y a du nouveau, je m'efforcerai de le signaler aux députés qui s'intéressent à cette situation et je mettrai en oeuvre, au cours du congé de Noël, un système afin de tenir au courant les députés et les Canadiens qui ont des parents ou des intérêts au Panama.

[Français]

En tant que membre fondateur et signataire de la Charte des Nations Unies, de même qu'en tant que signataire tout récent de la Charte de l'Organisation des États américains, le Canada souscrit pleinement et sans